

COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE AU MASTER 2 Droit et Economie du sport ?

- Une plateforme unique : SOLTEA
- Un établissement bénéficiaire unique : « **Université de Limoges** » sur la plateforme SOLTEA

Vous aurez besoin à partir du 5 mai :

- De posséder vos identifiants SOLTEA
- De convertir en % la somme prévue en €
- De flécher l'UL en utilisant :
 - ✓ son nom : « **Université de Limoges** » ou « **Faculté de Droit et des Sciences Economiques** »*
 - ✓ son SIRET : **1 987 066 99 00 321**
 - ✓ le Code UAI du Master 2 Droit de l'entreprise **: **1351 281J**
 - ✓ Code RNCP Master 2 Droit de l'Entreprise : **38 162**

Contactez-nous

espinet-fumat@cdes.fr - 06 08 80 79 24
peraud@cdes.fr - 05 55 45 76 00

[Lien vers notre page SOLTEA](#)

MASTER 2
DROIT & ÉCONOMIE DU SPORT



* Le master 2 Droit et Economie du sport, dispensé par le CDES, est administrativement rattaché à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de l'Université de Limoges

** Le master 2 Droit et Economie du sport est un parcours du Master 2 Droit de l'entreprise et dispose donc d'un numéro UAI générique à la filière